Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Bilan de la délinquance en Vaucluse : «Les indicateurs sont au rouge»



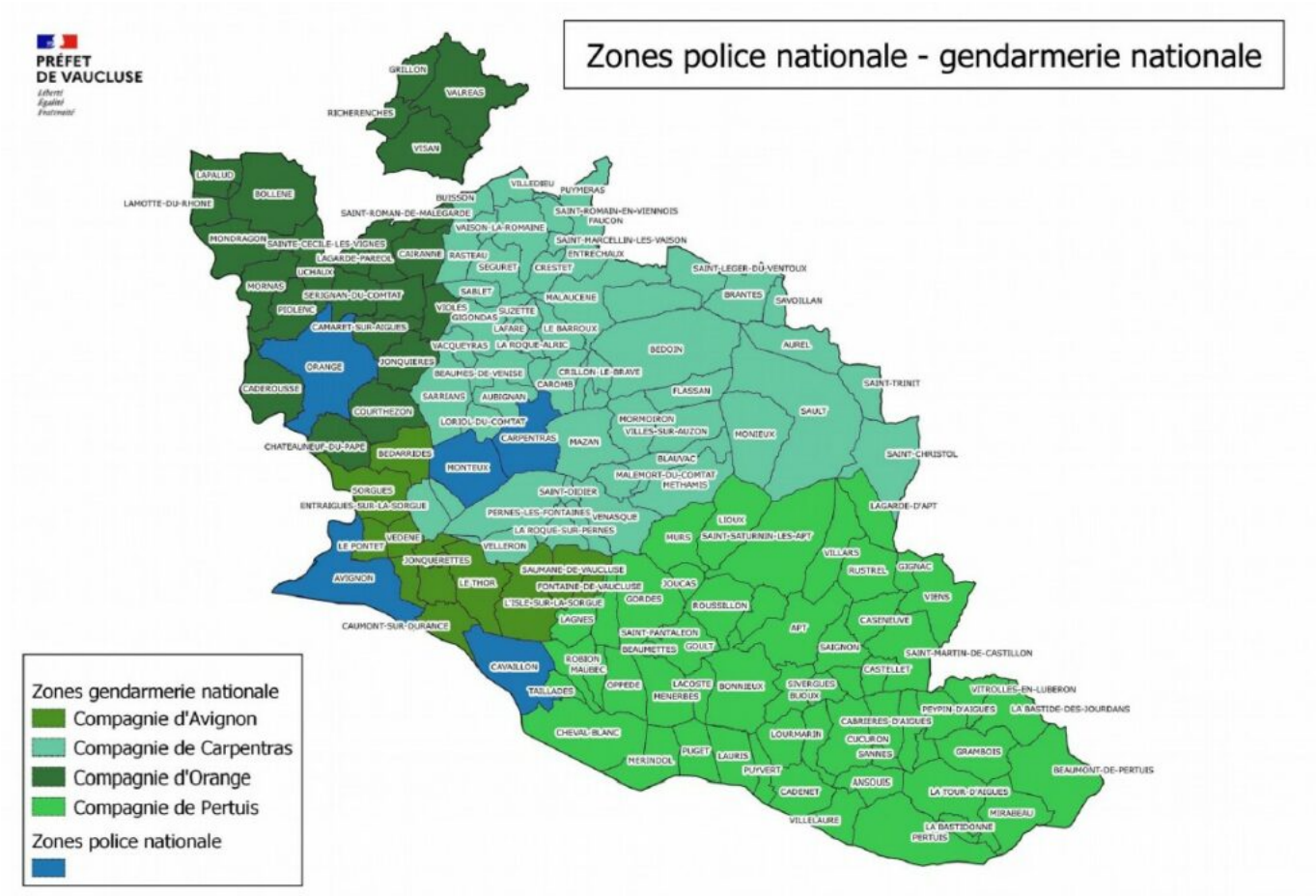
Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, vient de dresser son premier bilan départemental de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie de l'année écoulée. Comme à l'échelle nationale, l'année 2022 n'a pas été bonne en Vaucluse, particulièrement en ce qui concerne les faits de violence. Pour autant, les services de l'Etat n'entendent pas relâcher leurs efforts et veulent maintenir la pression sur les délinquants et notamment les narcotrafiquants avec des résultats comme à Cavaillon.

« Les indicateurs sont au rouge », annonce sans ambages Violaine Démaret, préfète de Vaucluse à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

l'occasion de son premier bilan de la délinquance en Vaucluse.
Et celle qui est en poste depuis août dernier de poursuivre : « la plupart des indicateurs de la délinquance dans le Vaucluse enregistrés par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse, avec parfois des pourcentages préoccupants, notamment pour les violences faites aux femmes (+19,3%), dont les violences intrafamiliales (+19,57%), les violences physiques non crapuleuses (+19,3%) , les vols avec violence (+18%), dont les vols violents sans armes (+22,2%) ainsi que les vols d'accessoires sur véhicules (+27,8%). »
Seul le nombre total des escroqueries et infractions assimilées, notamment économiques et fiscales, a baissé de 4,3% entre 2021 et 2022. Pas de quoi cependant empêcher au final à la délinquance générale d'augmenter de 8,70% en Vaucluse en 2022 (+6,56% en zone police et +10,75% en zone gendarmerie).



En Vaucluse les 4 circonscriptions de police nationale regroupe 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Une tendance nationale

Bien que cela ne constitue pas un motif de consolation, cette hausse de la délinquance s'inscrit dans une augmentation générale à l'échelle nationale. La tendance dans le Vaucluse rejoint ainsi en de nombreux points les évolutions observées au niveau hexagonal notamment en ce qui concerne les narcotrafics et les violences intra-familiales.

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département, insiste la préfète. Comme pour le reste du territoire national, il est observé à l'échelle départementale une progression sensible de violences intra-familiales, ainsi que des cambriolages et des coups et blessures volontaires. »

> « Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département. »
>
> *Violaine Démaret, préfète de Vaucluse*

L'an dernier, si les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté significativement entre 2021 et 2022 en Vaucluse en zone gendarmerie (+21,8%), elles ont diminué de -15,13% en zone police. Une baisse due en grande partie par le 'harcèlement' des points de deal ainsi que la mobilisation des forces de l'ordre sur le secteur de Cavaillon suite aux règlements de compte qui avaient défrayé la chronique dans le quartier du docteur Ayme.

« Suite à ces agissements de ce que je n'hésite pas à qualifier de 'cartels' nous avons intensifié les actions des forces de l'ordre » rappelle Violaine Démaret. Une mobilisation qui a débouché sur une cinquantaine d'interpellations alors que dans le même temps une pression a aussi été mise sur les consommateurs. En effet, depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent être désormais relevées vis-à-vis des consommateurs par via une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 200€. Leur nombre a ainsi fortement progressé, passant de 901 amendes en 2021 à 1 291 en 2022 (390 en zone police et 901 en zone gendarmerie), soit une progression de 43%.

Cette lutte c'est aussi traduite par des saisies importantes de drogues en 2022 : 679kg de produits stupéfiants contre 407 kg en 2021, soit une augmentation de 67%.

Cependant, à Avignon, la fin de l'année 2022 a été marquée par une reprise des faits de règlements de comptes et de tentative d'homicide (3 morts et 7 tentatives d'homicides) entre malfaiteurs sur fonds de rivalité pour le contrôle du trafic de stupéfiants. De quoi inciter les services de l'Etat à ne pas baisser la garde et à poursuivre leurs efforts en 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les forces de l'ordre vont poursuivre les contrôles afin de harceler les narco-trafiquants en Vaucluse. © Police de Vaucluse/Facebook

Continuer à harceler les dealers

« La lutte contre le narco trafic restera la priorité de 2023, insiste la préfète de Vaucluse. Nous allons harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants : opérations coups de poing coordonnées avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie, ponctuellement avec des renforts d'unité de forces mobiles. Nous allons aussi maîtriser les flux en renforçant la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports. Enfin, nous allons cibler l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

« Il y a des actes de plus en plus violents »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

En 2022, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à augmenter : +822 faits, soit une augmentation de 15,5%. Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) ont progressé de +17,6%, les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites) sont en hausse de +19,3%, les menaces et chantages augmentent de +6,5% et les violences sexuelles sont 14% plus nombreuses.

Infractions	2021		2022	
	Total	dont contexte familial	Total	dont contexte familial
Homicides	0	0	4	4
Tentative d'homicide	5	2	5	3
violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	1232	789	1513	1012
Séquestrations	19	4	11	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	549	196	629	198
Atteintes à la dignité et à la personnalité	336	74	436	95
Proxénétisme	9	1	2	2
Viols	73	36	80	39
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	65	24	96	6
Atteintes sexuelles	85	19	53	9
Total	**2373**	**1167**	**2829**	**1369**

Les violences envers les femmes majeures – nombre de victimes par type d'infraction en Vaucluse en 2022.

Les femmes en première ligne

Parmi les victimes de ces violences, les Vauclusiennes apparaissent plus que jamais en première ligne. En 2022, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 2 829 femmes majeures. « Année après année, les plaintes ne cessent d'augmenter, avec une progression particulièrement marquée de +457 entre 2021 et 2022, soit +19,3%, regrette la préfète de Vaucluse. Cette augmentation est à corréler avec l'augmentation des atteintes volontaires aux personnes, en population générale, et traduit un signalement accru des faits. »

Si on déplore 4 homicides en 2022, contre aucun en 2020 et 2021, tous dans un contexte intra-familial, les autres principales violences faites aux femmes sont les coups et blessures volontaires (1 513 victimes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

avec 53% des plaintes), les menaces ou chantage (2e motif de plaintes avec 629 plaintes) qui interviennent très fréquemment dans un contexte de séparation conjugale et les atteintes à la dignité et à la personnalité en hausse de 30% entre 2021 et 2022.

Combattre les violences sexuelles

Par ailleurs, les viols sont en augmentation continue, jusqu'à atteindre 80 en 2022. Dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits, et la moitié des viols se déroule dans un contexte familial. Concernant le harcèlement, les agressions et les atteintes sexuelles, si le nombre de victime a considérablement augmenté depuis 2017, soit près de 50% (de 100 à 149), il semble se stabiliser.

> « La moitié des viols se déroule dans un contexte familial. »

Afin de lutter contre ces phénomènes, plusieurs actions ont été entreprises par les pouvoirs publics.
En 2022, les actions les plus significatives pour lutter contre ces phénomènes ont ainsi été une augmentation du nombre de téléphones du dispositif 'Très grave danger' distribués aux femmes ayant besoin d'être protégées : 70 appareils remis en 2022 contre 30 en 2021 par les parquets. On a aussi assisté au début du déploiement des bracelets anti-rapprochement par les magistrats du siège (7 bracelets disponibles) ainsi que le recrutement, fin 2022, d'une deuxième intervenante sociale en gendarmerie à Apt.
L'année écoulée a vu aussi la une montée en puissance de la prise en charge des auteurs de violences conjugales : 65 hommes auteurs de violences conjugales ont participé à un stage de responsabilisation, ou ont été accompagnés sur le plan psychologique, médical ou social.
Enfin, un travail a été mené pour parvenir à l'ouverture d'une maison des femmes et des enfants au centre hospitalier d'Avignon ainsi que la création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Avignon. Objectif : mieux prendre en charge les victimes se présentant aux urgences et mieux coordonner l'intervention médicale ainsi que l'action judiciaire.

Moins de tués sur les routes de Vaucluse, pas sur les autoroutes

Côté sécurité routière, on dénombre moins d'accidents graves – 261 accidents contre 268 (-3%) – ainsi que de morts sur les routes du département (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

« Si c'est hors agglomération que le chiffre des tués est le plus important (23), le nombre de tués sur l'autoroute en 2022 interpelle, constate la préfète. En effet, le Vaucluse est traversé de Nord en Sud par 68km d'autoroute entre Bollène et Cavaillon ce qui ne représente que moins de 1% de l'ensemble de notre réseau routier. Pour autant, il y a eu 4 tués (12% des tués du département en 2022) et 7 blessés dont 4 hospitalisés dans un état grave sur ce tronçon d'autoroute. Des chiffres comparables à ceux de 2021. Cette augmentation de la mortalité sur autoroute est également constatée au niveau national. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Alors que les autoroutes A7 et A9 représentent 1% du réseau routier vauclusien, ils 'pèsent' 12% des tués du département en 2022. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Par ailleurs, comme à l'échelle nationale, les conducteurs de deux-roues motorisés restent sur-représentés dans la mortalité vauclusienne. Ainsi, 30% des tués sont des conducteurs de deux-roues motorisés en 2022 contre 22% sur la période de référence 2017-2021. Pour les cyclistes, qui sont nombreux à pratiquer le vélo hors agglomération, les chiffres restent stables (3 cyclistes tués en 2022 contre 2 tués en 2021).

Téléphone, vitesse, alcool… un cocktail accidentogène

Les principales causes d'accidents au volant sont toujours l'inattention ou le téléphone constaté dans 24% des accidents ainsi que la vitesse et l'alcool que l'on retrouve dans 40% des accidents. Les stupéfiants sont également une des causes d'accident.

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à40 km/heure).

Prévention, prévention, prévention… mais aussi répression

Sur la période 2023-2027, la préfecture de Vaucluse veut prioritairement axer ses actions de sécurité routière autour d'actions de préventions dans les domaines des deux-roues motorisés, des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, l'usage du téléphone), des nouveaux modes de mobilité douce (vélo – y compris à assistance électrique – engins de déplacement personnel motorisés et marche) ainsi que des risques routiers professionnels (première cause de mortalité au travail en Vaucluse).

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis',

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

prévient Violaine Démaret. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023.



En 2022, le Gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules. Ci-dessus, 2 véhicules confisqués par la gendarmerie de Vaucluse lors des dernières fêtes de fin d'année. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Lutte contre l'immigration clandestine

Afin de lutter contre l'immigration irrégulière, le nombre d'interpellations a progressé, avec 630 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2022, contre 576 en 2021. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 930 mesures prises contre 841 en 2021, en hausse de 10,6%.

« La priorité est portée sur l'éloignement et le refus de séjour des étrangers dont le comportement représente une menace pour l'ordre public », rappelle la préfète.

En conséquence, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

d'une interpellation (45 en 2022) avant éloignement du territoire national.

> « Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises. »

Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères. Dans ce cadre, les services de la Police aux frontières (PAF) ont procédé en 2022 à 69 contrôles (46 dans le secteur du BTP, 10 dans l'agriculture, 5 dans les hôtels, cafés et restaurants et 8 dans d'autres secteurs). En tout, 511 personnes ont été contrôlées avec au bilan 70 procédures diligentées contre des employeurs et 98 personnes interpellées.
Pour 2023, et alors que les flux d'immigration repartent à la hausse en Europe en particulier depuis l'Italie, la préfecture va intensifier la délivrance et l'exécution des décisions d'éloignement, le contrôle de l'assiduité des pointages pour les personnes assignées à résidence ainsi que la lutte contre le travail illégal en multipliant les contrôles notamment auprès des personnes détenant un titre de séjour portant la mention 'travailleur saisonnier'.

> « La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain. »

Surveillance accrue contre la radicalisation
A ce jour, environ 70 personnes sont suivies dans le Vaucluse au titre de la radicalisation. Un nombre en diminution selon la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) qui, tous les mois, fait le point sur la situation de mineurs et jeunes adultes, parfois sous main de justice, qui ont défavorablement attiré l'attention au titre de la radicalisation. Toutefois, si ce nombre a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021, la tendance de la fin de l'année 2022 et du début 2023 est à la hausse.
« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain », insiste la préfète de Vaucluse qui, pour cela, entend s'appuyer notamment sur l'action de la Cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) et mobilier les outils de contrôles sur des lieux jugés à risque.

En parallèle, l'action de la nouvelle instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire mise en place durant l'automne dernier a permis d'identifier le décrochage scolaire et ses motivations, afin de ramener tous les enfants vers l'école. Une mobilisation qui a ainsi déjà permis de re-scolariser 135 enfants à la rentrée 2022, dont 77 dans le premier degré et 58 dans le deuxième degré.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Violaine Démaret (au centre), préfète de Vaucluse a présenté le bilan 2022 de la délinquance en Vaucluse. DR

Contrôles anti-fraude et fermetures administratives

En 2022, les services de contrôles du Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude) de Vaucluse ont supervisé environ 600 interventions ayant permis la transmission aux parquets de 135 procédures. Réunissant les services de l'État (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail, protection des populations) ainsi que les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, Urssaf, CAF, CPAM, caisses de retraite, MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, tels que les conditions d'emploi, les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales, l'activité 2022 du Codaf 84 a notamment débouché sur la mise en recouvrement de plus de 5M€. Et compte tenu de l'évolution des fraudes, le Codaf veut particulièrement orienter ses actions 2023 vers le contrôle des faux statuts et de la fausse sous-traitance sans oublier la fraude aux prestations sociales et les ventes illégales de tabac et d'alcool.

> « Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens. »

« Il y a aussi des établissements qui perturbent la tranquillité publique voir qui peuvent être sources de différents trafics », explique la préfète de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

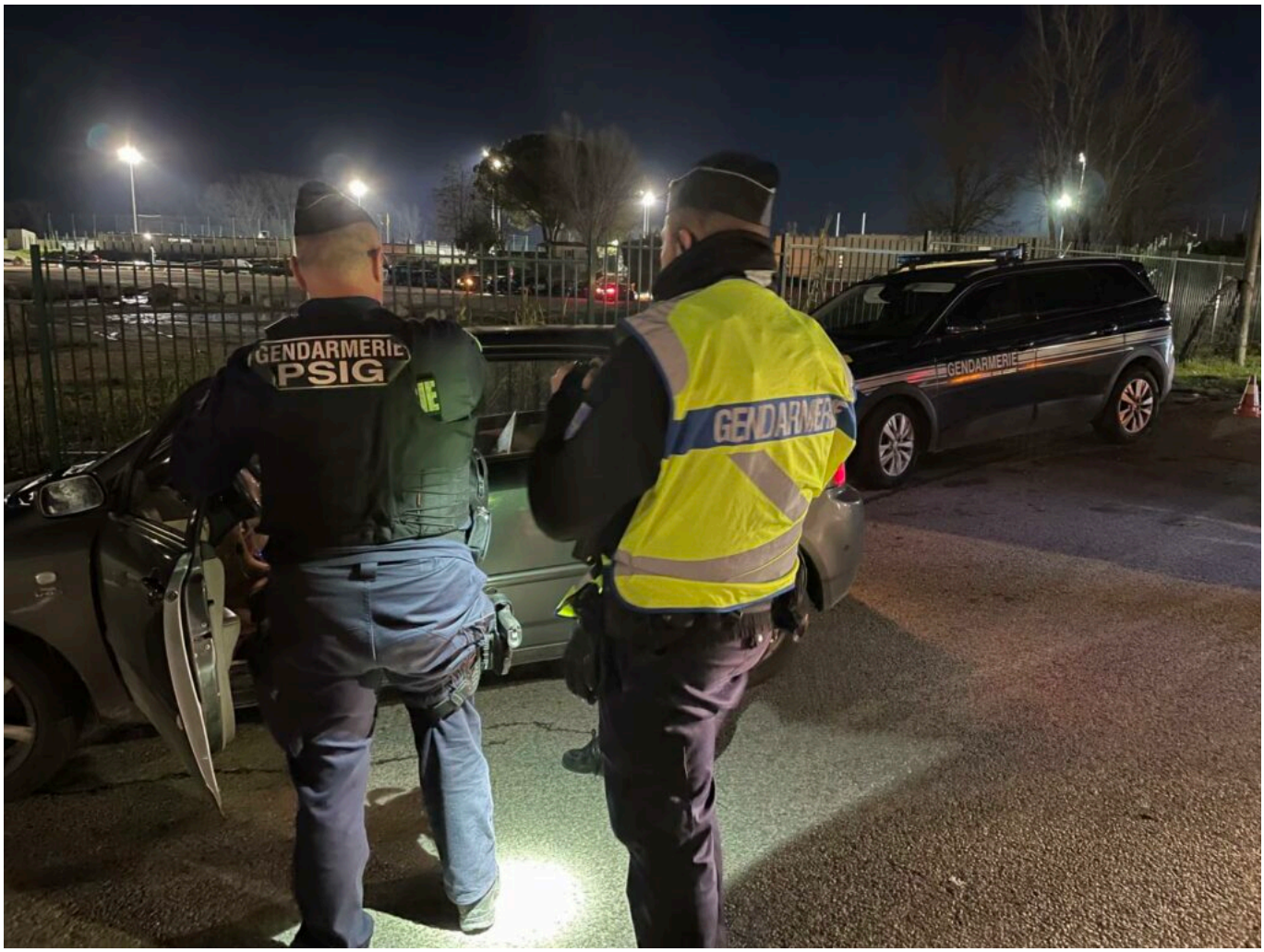
Les services de la préfecture ont procédé à 12 fermetures administratives en 2022 : 7 fermetures pour vente illicite de tabac, 3 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique, un pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons ainsi qu'un pour le non – respect des mesures sanitaires imposées pour la gestion de la crise sanitaire de Covid-19.
En outre, les services préfectoraux ont adressé 22 avertissements ou mises en demeure en 2022, dont 14 pour le non-respect des règles sanitaires, 6 pour le non-respect des lois et règlements relatifs aux débits de boissons et 2 pour des atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique.
« Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens », martèle Violaine Démaret.

Les atteintes aux biens

L'augmentation des atteintes aux biens (+11,9%) par rapport à 2021 est surtout due aux vols sans violence, qui passent de 13 181 à 14 802 faits, soit une augmentation de 12,3%. Dans le même temps, il a été constaté 4 283 vols liés aux véhicules à moteur (+8,3%), 3 957 cambriolages (+10,5%), 5 214 vols sans violences contre des personnes (+16,2%) et 1 295 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (+ 17,2%).
Pour lutter contre les cambriolages en 2023, les forces de l'ordre vauclusiennes annoncent qu'elles occuperont encore davantage le terrain de la délinquance (zones d'insécurité, lieux de rassemblement) et aller au contact en accompagnant la population dans son rôle d'acteur de la sécurité de ses biens (sensibilisation, accompagnement de conseil, communication…).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



© Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Moins d'escroquerie et d'infractions économiques

Seul voyant au vert dans ce bilan 2022 de la délinquance vauclusienne : les escroqueries et infractions assimilées sont en diminution (3 461 en 2022 contre 3616 en 2021, soit −4,3%). Idem pour les infractions économiques et financières qui passent de 172 en 2022 contre 179 en 2021, soit −3,91%). Au total, cette baisse s'élève à −4,27%.

Pour autant, les services de l'Etat dans le département restent vigilant à la problématique de la cyber-délinquance qui constitue un risque émergent vis-à-vis des entreprises ou des collectivités qui seront accompagnées et sensibilisées en matière de diagnostics ou de prévention.

« Il y a de plus en plus de cyber-attaque contre les collectivités. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Mais ce cyber-danger menace un spectre de victimes potentielles particulièrement large touchant aussi les particuliers et les administrations : piratage des données bancaires ou 'rançongiciels' à des fins purement crapuleuses, tentative de déstabilisation des organisations publiques ou privées…
« Le contexte international accroît les risques, confirme la préfète de Vaucluse. Face à cette délinquance d'un type nouveau, l'État entend renforcer ses moyens de réponse car il y a de plus en plus d'attaque contre les collectivités. Nous sommes très vigilants aussi sur les hôpitaux ou nos structures publiques. »
La lutte contre la cyber-délinquance passe aussi par le développement des capacités d'investigations liées à la pédopornographie et le cyber-harcèlement ainsi que l'apprentissage à la sécurité numérique en poursuivant les actions de prévention auprès des jeunes publics, notamment dans les écoles.

Le soutien indispensable des maires

Dans cette lutte contre la criminalité et la délinquance, la préfète de Vaucluse n'en oublie pas le rôle des maires des 151 communes du département. « On ne fait rien sans le soutien des maires et notamment ceux qui mobilisent leur police municipale », insiste Violaine Démaret qui rappelle les engagements des services de l'État et ceux des communes en vue d'une mise en commun des moyens pour prévenir et lutter contre la délinquance. Ainsi, 2022 a vu la signature de trois contrats de sécurité intégrée entre l'État et les municipalités de Cavaillon, Carpentras et Avignon.
Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2022 a par ailleurs permis de participer à hauteur de 230 000€ au financement de 8 projets d'extension de vidéo-protection en Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



© Police de Vaucluse/Facebook

Une coopération avec les collectivités qui devrait s'intensifier en 2023 avec la tenue régulière des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et des Groupes de partenariat opérationnels (GPO).
Enfin, le Vaucluse souhaite se positionner pour accueillir au moins l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural.
« L'occasion de renforcer le maillage de la gendarmerie nationale sur le territoire vauclusien, se félicite Violaine Démaret qui précise qu'elle est déjà en train de « rencontrer les maires du département souhaitant accueillir cette brigade d'une dizaine de militaires qui pourrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics. »

Des événements majeurs à anticiper en 2023 et 2024
« En 2023 et 2024, la France accueillera deux évènements internationaux majeurs, à savoir la coupe du monde de Rugby à l'automne 2023 puis les jeux olympiques et paralympiques en 2024, rappelle la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

préfète. Si le Vaucluse n'accueillera pas d'épreuves, il sera largement impliqué dans ces évènements, puisqu'il hébergera plusieurs centres d'entraînement et des délégations. La préparation de ces échéances a déjà commencé, avec trois objectifs principaux : assurer la sécurisation des évènements qui se dérouleront en marge de la coupe du monde de rugby, et en particulier le séjour de l'équipe d'Uruguay qui aura son camp de base à Avignon, anticiper la sécurisation des évènements liés aux Jeux Olympiques 2024 (passage de la flamme olympique, accueil des délégations étrangères…) et enfin anticiper la sécurisation du festival d'Avignon 2024, qui sera quasi concomitant avec le démarrage des Jeux Olympiques. »



En attendant le futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin annoncé début 2026 à Entraigues, la mise en service cette année d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places (en photo ci-dessus) devrait permettre déjà de désengorger en partie l'actuelle prison du Pontet créée en 2003. © DR

La nouvelle prison d'Entraigues opérationnelle début 2026 ?

Enfin, ce bilan a été l'occasion d'évoquer la création de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Baptisé centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ce projet de 107M€ doit permettre la réalisation d'un établissement de l'ordre de 400 places. Situé sur un terrain de 17,7 ha (en fait 12,4 ha seront au final nécessaires dont 9 ha pour l'enceinte) dans la zone du Plan, le long de la RD 942 entre Avignon et Carpentras, l'ensemble devrait être opérationnel début 2026 assure la préfète de Vaucluse.

De quoi soulager le centre pénitentiaire du Pontet qui affiche régulièrement des taux d'occupation de ses 650 places supérieurs à 100% et qui mobilise l'équivalent des effectifs d'une grosse brigade territorial de gendarmerie pour le transfert des prisonniers. Centre pénitentiaire du Pontet achève la mise en service

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places qui devrait être pleinement opérationnelle en octobre 2023. Ces établissements à taille humaine visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues tout en permettant de désengorger les prisons. Ils sont destinées à accueillir les personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans.

Vaucluse : les Edes se joignent au dispositif 'plainte hors les murs'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Cinq départements français, dont le Vaucluse, ont répondu favorablement à une sollicitation de l'Etat qui a mis en place un dispositif expérimental de 'plainte hors les murs'. L'objectif est de faciliter l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Après un triste féminicide à Vauvert en juillet dernier et les 1ères assises des violences, le dispositif entend libérer la parole et rendre le dépôt de plainte plus accessible. Les victimes ne sont plus dans l'obligation de se rendre dans un commissariat ou dans une gendarmerie, ce qu'elles redoutent parfois de faire, parce qu'elles sont surveillées par leurs harceleurs ou bien parce qu'elles ont peur d'être mal accueillies. En France, le Pas-de-Calais, le Morbihan, la Sarthe et la Haute-Corse participent au dispositif. En région parisienne, la ville de Saint-Denis ainsi que le 13ème et le 14ème arrondissement de Paris sont également associés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

C'est en visite dans le département de Vaucluse, que le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin a lancé cette expérimentation permettant à des équipes de police et de gendarmerie de recueillir les plaintes de femmes victimes hors les murs des commissariats de police et des brigades de gendarmerie. Elles ont ainsi la possibilité de déposer leur plainte, si elles le souhaitent, chez des proches, à l'hôpital, ou bien au sein de structures à proximité de chez elles.

Répondant à l'invitation du préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, la présidente du Conseil départemental, Dominique Santoni, a accepté que huit Espaces départementaux des solidarités (Edes), structures médico-sociales du Département réparties à travers tout le territoire puissent être associées à cette expérimentation. Ces structures d'accompagnement médico-social proposent déjà aux femmes des services de proximité afin de régler leurs problèmes financiers, familiaux, sanitaires et professionnels.

8 Edes assurent l'accueil des victimes, quel que soit leur lieu de résidence :

- Edes Avignon-Est et Centre-ville : 04 32 74 61 00
- Edes Avignon-Ouest : 04 90 13 80 20
- Edes Avignon-Sud : 04 90 81 49 40
- Edes Montfavet : 04 32 40 43 00
- Edes Bollène : 04 90 30 11 34
- Edes L'Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 21 29 00
- Edes Pertuis : 04 90 09 27 00
- Edes Vaison-la-Romaine : 04 90 36 53 50

Violences faites aux femmes, Prise de plainte hors les murs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



C’est Gérard Darmanin, ministre de l’Intérieur, qui a annoncé le déploiement de ce dispositif expérimental dans plusieurs départements, dont le Vaucluse et durant 6 mois, afin de renforce l’accueil, la prise en charge et l’accompagnement de victimes de violences conjugales et sexuelles. Il associera plusieurs acteurs institutionnels, judiciaires et associatifs jusqu’au 15 mai 2022.

Objectif
Recueillir la plainte de la victime dans un environnement rassurant qui garantisse la confidentialité des déclarations tout en favorisant la libération de la parole. Cette alternative est proposée aux personnes réticentes à passer la porte du commissariat ou de la brigade.

Les zones d’intervention
La zone police intervient pour Avignon et la zone gendarmerie pour les trois secteurs : L’Isle-sur-la-Sorgue, Fontaine-de-Vaucluse, le Thor et Saumane.
Orange, Châteauneuf-du-Pape, Caderousse, Cairanne, Camaret, Courthézon, Jonquières, Lagarde-Parréol, Mornas, Piolenc, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Roman-de-Malegarde, Sérignan, Travaillan, Uchaux et Violès.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Pertuis, Ansouis, Beaumont-de-Pertuis, Cabrières-d'Aigues, Grambois, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Motte-d'Aigues, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Peypin-d'Aigues, Sannes, Saint-Martin-de-la-Brasque, Villelaure, Vitrolles-en-Luberon.

La prise de plainte
La prise de plainte pourra se faire au domicile de la victime ou d'un proche ; dans un établissement de santé, dans une association partenaire. Cette expérimentation pourrait évoluer en élargissant prenant pour partenaires médecins et pharmaciens de ville.
MH

1ères assises des violences faites aux femmes, pour que l'innommable cesse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Après un triste féminicide à Vauvert en juillet durant lequel une mère de famille a été poignardée devant ses enfants, les 1ères assises des violences faites aux femmes revêtaient une symbolique particulière au Pont du Gard.

« Depuis le début de l'année dans le Gard, nous comptons un féminicide et une tentative avec une hache entrainant de graves blessures », annonce d'emblée Eric Maurel, procureur de la République de Nîmes. L'événement organisé ce mardi 14 septembre par la Communauté de communes du Pont du Gard, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) du Gard, avec le soutien de la Préfecture, a réussi le pari de réunir autour de la table tous les acteurs confrontés à la détresse d'une femme battue.

Le ton est grave : « Nous avons une responsabilité collective dans le respect du triptyque républicain : liberté, égalité, fraternité. Nous devons prendre soin de nos frères et sœurs en humanité et respecter ce pacte social. » L'implication d'Anthony Cellier, député du Gard, est du même acabit : « Ce sujet est resté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

trop longtemps tabou, la peur doit changer de camp. Nous devons tous échanger autour de cette honte nationale. »

Dans l'auditoire ? Des professionnels de santé, des policiers, des gendarmes, des avocats, des travailleurs sociaux… Tous sont animés par la même volonté, coconstruire des solutions pour une prise en charge efficace sur tout le parcours de la victime. Six ateliers allant du dépôt de plainte à la prise en charge juridique et psychologique de la femme est des enfants ont rythmé cette journée incontournable.



Au cours de scénettes, des comédiens ont reproduit le parcours d'une femme battue. Crédit photo: Linda Mansouri

100% d'augmentation des violences conjugales

« Avec la Covid-19, la période a été inquiétante, confie Eric Maurel. Au tribunal de Nîmes, nous avons observé une augmentation de 100% des cas de violence. 1 780 violences intrafamiliales et 780 violences

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

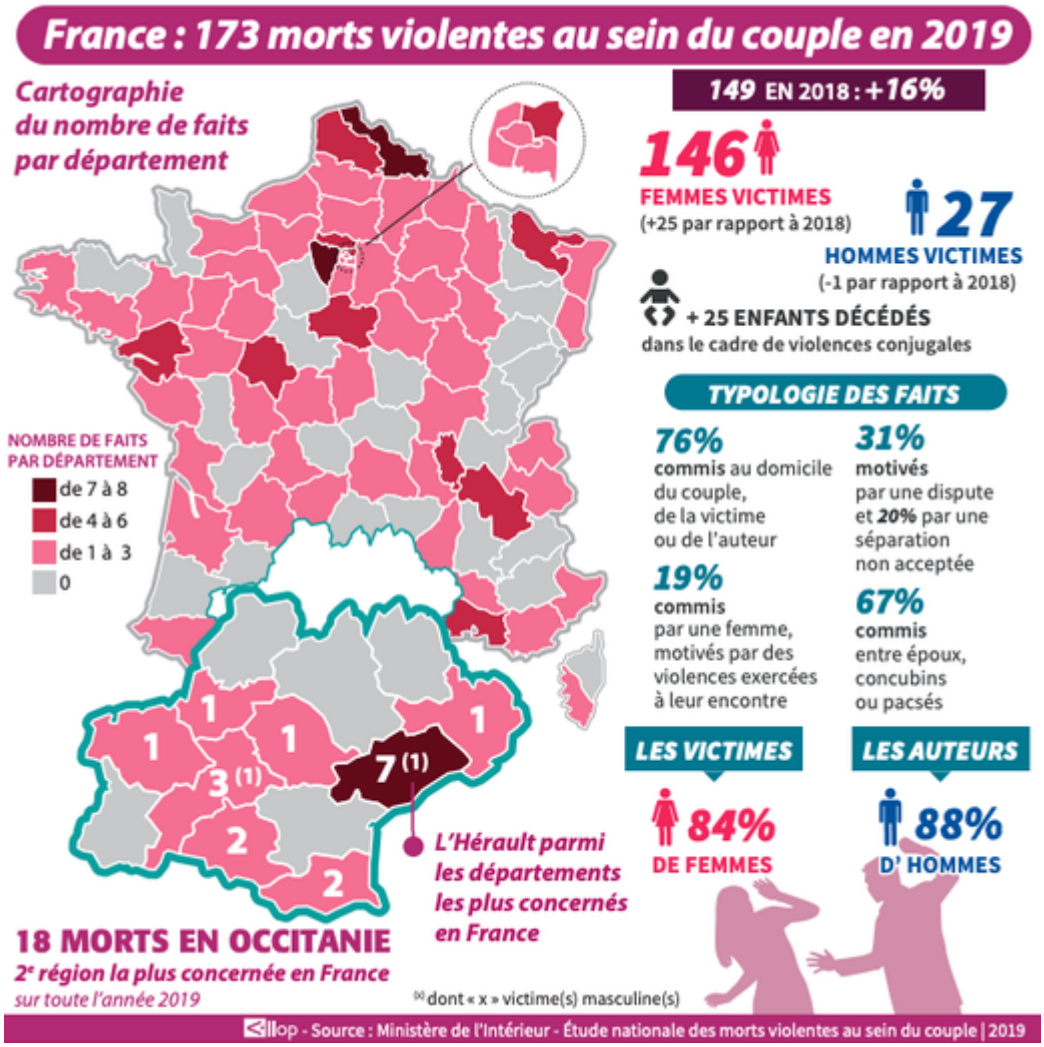
conjugales ont été recensées. Nous avons assisté à la massification des dossiers avec quasi systématiquement des déferrements. » De manière empirique, certains facteurs ont détérioré les relations, dont la promiscuité et le caractère anxiogène de la pandémie. La création de l'observatoire des violences du Gard a d'ailleurs fait suite au confinement, une période durant laquelle a été constatée « une explosion des violences conjugales et intra-familiales », d'après Véronique Compan, procureur-adjoint de la République de Nîmes.

Occitanie, 2e région la plus touchée

Selon Iulia Suc, directrice du cabinet de la préfète du Gard, les violences conjugales sont « un phénomène culturel, banalisé par la pub et les médias. » En 2020, 125 personnes sont décédées au niveau national, cela représente un décès tous les 3 jours. Parmi elles, 100 femmes. Depuis début 2021, 76 femmes ont été tuées. Au niveau local, le Gard est le 2e département le plus touché d'Occitanie avec 2 034 interventions des forces de l'ordre et 1 650 femmes victimes de violences conjugales en 2020. La région Occitanie affichait de tristes chiffres en 2019, comme l'illustre la carte ci-après.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Source: Ministère de l'Intérieur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Les violences faites aux femmes (plaintes dont les victimes sont des femmes majeures)

Infractions	2017		2018		2019		2020	
	Total	Dont VIF*	Total	Dont VIF*	Total	Dont VIF*	Total	Dont VIF*
Homicides	2	2	0	0	4	3	1	1
Tentatives d'homicide	0	0	2	2	5	4	5	2
Coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	88	531	1180	668	1187	806	1312	883
Séquestrations	15	6	10	5	16	5	5	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	378	128	481	135	481	165	500	177
Atteintes à la dignité et à la personne	234	6	159	10	324	32	352	0
Proxénétisme	5	0	15	0	0	0	3	0
Viols	56	16	63	22	58	28	65	25
Harcèlement sexuels	29	2	68	8	58	4	97	11
Atteintes sexuelles	71	12	31	7	71	5	73	9
Total	1678	703	2009	857	2204	1052	2413	1109

**VIF (Violence intrafamiliales)*

En Vaucluse, département voisin, quelques chiffres sur les violences faites aux femmes. Source: SDIS 84

Observatoire de la violence dans le Gard

« Il y a quelques années, j'avais créé l'émoi dans les rangs lorsque j'avais proposé la création d'un observatoire pour la lutte contre les violences conjugales », déclare Eric Maurel en préambule. L'observatoire des violences faites aux femmes du Gard fait suite à la création du réseau départemental « Ensemble pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes ».

En 2020, les élus du Conseil départemental ont voté à l'unanimité la création de cet observatoire pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

permettre de fédérer un réseau partenarial, en lien avec le Centre d'information sur les droits des femmes (CIDFF) du Gard. Une action freinée par la crise du coronavirus, mais qui depuis ne cesse de s'amplifier. Un site internet, aidesauxfemmes.gard.fr a été créé pour permettre aux victimes de trouver les structures d'aides à proximité de leur domicile, en toute sécurité puisqu'elles peuvent le quitter en un clic mais aussi effacer leur visite de leur historique de navigation interne.

Dans le Gard, les mesures se sont multipliées, formation des policiers et gendarmes, sensibilisation à l'égalité homme/femme dans la sphère éducative, carte recensant tous les établissements de prise en charge (64 hébergements dans le Gard)… La sensibilisation a également franchi les portes des commerçants et pharmaciens pour une meilleure prise en charge de 1ère ligne. Les travailleurs sociaux ont vu leur temps de travail à la hausse. Ajoutés à cela, deux mesures supplémentaires : la création d'un fichier unique de suivi des auteurs et le renforcement du contrôle des armes. Du côté des structures de santé, une convention a été mise en place avec le CHU de Nîmes et l'hôpital d'Alès pour la prise en charge des plaintes.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Une table ronde a été organisée avec Iulia Suc, directrice de cabinet de la préfète, Éric Maurel, procureur de la République de Nîmes, Béatrice Bertrand, présidente du CIDFF 30, le général Éric Chuberre du groupement de gendarmerie départementale, et le commissaire Emmanuel Dumas, chargé de sûreté départementale. Crédit photo: Linda Mansouri

Améliorer la circulation de l'information

C'est une première nationale, une convention a été mise en place au tribunal de Nîmes, dont les autres tribunaux de France commencent déjà à s'inspirer. « Ce protocole oblige chaque acteur judiciaire, le JAF (Juge aux affaires familiales), le juge des enfants, et bien d'autres, à porter à la connaissance de tous, les éléments du dossier pour une prise en charge totale et globale », explique Eric Maurel.

Selon le commissaire Emmanuel Dumas, un changement total de paradigme a eu lieu. Il déclare : « ne plus être livré à soi-même, mieux évaluer le danger, faciliter la parole, en dix ans la prise de conscience est considérable. Il faut également mettre à l'aise les fonctionnaires de police se retrouvant face à la détresse d'une femme ». Des référents experts ont été introduits dans le cadre de la formation des militaires. 450 actions de formation ont eu lieu au sein des gendarmeries et des groupements militaires. 250 militaires ont ainsi eu un point de contact avec ces référents experts en 2020.

Grenelle de l'environnement et ses mesures

Le Grenelle des violences conjugales est un ensemble de tables rondes organisées par le gouvernement français entre le 3 septembre et le 25 novembre 2019. Objectif ? Réunir des personnes concernées par les problématiques liées aux violences conjugales, afin de déterminer des mesures à prendre pour les combattre. 47 mesures ont vu le jour, renforcés par 6 mesures supplémentaires en juin dernier. Les modifications juridiques ont fait en janvier 2020 l'objet d'une proposition de loi qui a été adoptée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Élisabeth Moreno, ministre déléguée en charge de l'égalité homme/femme a tenu à soutenir l'événement gardois à travers un message vidéo. Crédit photo: Linda Mansouri

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes a dressé un bilan du Grenelle des violences conjugales. Depuis, 2 000 nouvelles places d'hébergement ont été créés, soit une augmentation de 60%, 30 centres de prise en charge des auteurs de violence ont vu le jour, 1000 bracelets anti-rapprochement ont été distribués, 3000 téléphones 'grave danger', 90 gendarmes supplémentaires ont été mobilisés et l'extension de la ligne d'urgence 3919 a été mise en place, disponible 7j/7, 24h/24.

Le budget alloué a doublé depuis 2017. « J'ai pu constater durant mes immersions avec la gendarmerie une parfaite implication et une volonté de trouver des solutions face à l'intolérable. Nous examinerons dans le cadre du projet de loi de la responsabilité pénale tout le schéma, depuis le dépôt de plainte jusqu'à l'accompagnement judiciaire », déclare le député Anthony Cellier.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

7 162 personnes informées par le CIDFF du Gard

Le CIDFF du Gard, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement sur les droits pour tout public et en particulier les femmes. La structure exerce une mission de service public confiée par l'État. Son objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et l'Égalité entre les femmes et les hommes. Le CIDFF Gard privilégie une prise en compte globale des situations vécues. L'information est confidentielle et gratuite. En 2020, le CIDFF du Gard a informé 7 162 personnes, 2 443 entretiens ont étés réalisés dans le domaine juridique, 467 entretiens par un psychologue, 224 sessions d'information collective ont été réalisées avec 2 599 participants.

Manque de moyens humains, financiers et matériels

Béatrice Bertrand, directrice du CIDFF Gard et engagée depuis 27 ans pour la défense des femmes battues, salue les efforts déployés tout en soulignant le manque de moyens. Certaines associations regrettent que les actions entreprises ne soient pas à la hauteur du problème, et, notamment, que ce Grenelle n'apporte pas de réponse satisfaisante au manque de moyens financiers dédiés à la lutte contre les violences conjugales en France. Le budget annoncé de 360 millions d'euros est dénoncé par plusieurs sénateurs et militants comme relevant d'un affichage trompeur, avec une augmentation très faible par rapport aux années précédentes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Crédit photo: Linda Mansouri

« Il faut vraiment commencer par une chose : écouter et croire, c'est le principe de crédibilité, explique la directrice dont le dévouement a été salué par la remise de la légion d'honneur. Le parcours est semé d'embuches, nous avons vraiment besoin que toutes les plaintes soient prises, certaines restent encore sans suite. Pour cela, il faut un traitement judiciaire prioritaire et sans délai. Les JAF devraient délivrer des ordonnances de protection de 6 jours. » 80% des victimes sont des mamans, les dégâts physiques mais aussi psychologiques sont considérables. Les entretiens avec un psychologue ? « Trop long dans le public, trop cher dans le privé. » Béatrice souhaite également que la sécurité sociale prenne en charge à 100% la consultation psychologique.

« Il faut plus de moyens humains, financiers et matériels, appelle la directrice. Je cherche des financements en permanence. J'ai appris que le poste de référent violence n'est pas financé, donc j'ai malheureusement du le stopper. » Elle préconise d'aller voir ce qui se fait ailleurs comme en Espagne où des tribunaux spécialisés ont vu le jour ainsi que des systèmes informatiques sophistiqués permettant de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

diminuer la récidive de 63%. Le chemin est encore long, les efforts à consentir encore nombreux, mais tout porte à croire que l'action française s'ancre chaque jour un peu plus dans une dynamique positive.

Avignon accueille les femmes victimes de violences



Dans la continuité des actions menées par la ville d'Avignon pour la protection des femmes victimes de violences, comme la réhabilitation d'un bâtiment situé route de Tarascon pour l'hébergement de celles forcées de quitter leur domicile, un dispositif d'accueil est désormais mis en place dans six lieux d'Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Accompagnée de trois policiers municipaux suppléants, la brigadière-cheffe principale Corinne Mallet s'est rendue dans les mairies annexes du Pont-des-Deux-Eaux, de Montfavet, de Monclar et de la Trillade, ainsi que dans les postes de police municipale du centre-ville (place Pie) et de Saint-Chamand, où des espaces dédiés ont été mis en place afin d'accueillir, écouter et orienter dans les meilleures conditions les femmes victimes de violences.

Impulsé par la Ville et fort d'un partenariat avec le tissu associatif local (Rheso, Olef Vaucluse, L'embellie, le Cidff 84, le Collectif du Droits des femmes, le Planning Familial et l'Amav), ce dispositif sera coordonné avec le Service de protection des familles de la police nationale. Une formation sur « la problématique des violences conjugales, comprendre pour mieux accueillir et orienter » dispensée par l'association Rheso a été suivie par les quatre policiers municipaux, cinq agents d'accueil des postes de police municipale annexes et trois médiateurs du département 'Tranquillité publique'.

Permanences :

- Pont des Deux Eaux (Mairie annexe 7 rue Laurent Fauchier) – lundi après-midi de 14h à 17h
- Centre-ville (Poste de Police municipale annexe Place Pie) – mardi et vendredi après-midi de 14h à 17h
- Trillade (Mairie annexe 106 avenue de la Trillade) – jeudi matin de 9h à 12h
- Saint-Chamand (Poste de Police municipale annexe 11 avenue Antoine de St-Exupéry) – jeudi après-midi de 14h à 17h
- Montfavet (Mairie annexe 8 square des Cigales) – vendredi matin de 9h à 12h

Adresse mail : permanences@mairie-avignon.com. Numéro de téléphone unique accessible tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h : 07 61 10 24 82